



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 février 2026 2026-02-05

L'an deux mille vingt-six et le mardi dix février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence :	Cédric Milani, Maire
Présents :	Marc Rochet, Gilbert Longo, adjoints Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,, Conseillers,
Absent excusé et représenté :	Maryline Lortjean (Représentée par Fabien Gallice) Mollier Léa (représentée par Rochet Marc)
Absents non excusés et non représentés :	
Secrétaire de séance :	Karine Mollier

Date de la convocation : 04/02/2026
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents :

Délibération rendue exécutoire
après publication le :

- **Objet : Délibération demande de subventions pour des travaux de voirie sur la traversée du village**

Dans le cadre de l'étude voirie réalisée avec les VDD, présentée par Monsieur le Maire, un estimatif financier des travaux à réaliser sur la traversée du village a été établi.

Ces travaux comprennent :

- la suppression du premier plateau situé à l'intersection de la rue Arago et de la route du Stade, ainsi que la mise en conformité de l'ensemble des rampants, pour un montant de 49 297,51 € HT, soit 58 637,64 € TTC ;
- l'aménagement de quatre chicanes, dont deux dans le secteur 3 et deux dans le secteur 9 conformément à l'étude, pour un montant de 7 419,45 € HT, soit 8 825,17 € TTC.

Le montant total prévisionnel des travaux pour l'année 2026 s'élève ainsi à 56 716,96 € HT, soit 67 462,94 € TTC.

Ci-dessous le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté au Conseil municipal.:

Estimation Coût de l'opération Voirie			
Devis	Opération	Coût HT	Coût TTC
Démolition du plateau 1 (intersection Arago et route du stade) + et reprise de l'ensemble des rampants :	Voirie	49 297,51 €	58 637,77 €
Ajout de 4 chicanes : 2 secteur 3 et 2 secteur 9 de l'étude	Voirie	7 419,45 €	8 825,17 €
Total		56 716,96 €	67 462,94 €
		56 716,96 €	
Plan de financement			
Subvention	descriptif	Coût	Pourcentage
Département (amende de police)	amende de police	28 358,48 €	50,0%
Fond de concours	VDD	2 518,00 €	4,4%
Sous-total subventions publiques		30 876,48 €	54,4%
Autofinancement commune de Saint Albin de Vaulserre.	le reste	25 840,48 €	45,6%
Total		56 716,96 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve la réalisation de l'opération telle que présentée ;**
- **approuve le plan de financement prévisionnel ;**
- **autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des subventions mobilisables** pour la réalisation de ces travaux et à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de séance
Karine Mollier



Le 11 février 2026

Le Maire
Cédric Milani

